

M&P obtient un nouveau profil de remboursement de sa dette

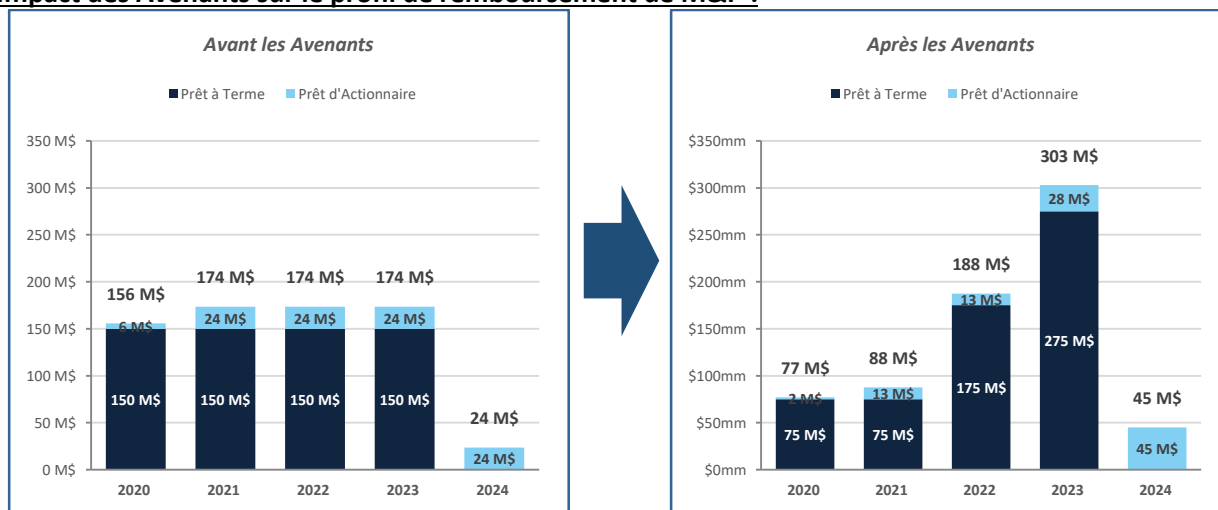
- Amélioration de la liquidité dans un environnement macroéconomique volatil grâce à des échéances réduites en 2020 et 2021
- M&P reste engagé dans la réduction de sa dette, le remboursement commençant dès à présent (mars 2020)

Établissements Maurel & Prom (Euronext Paris : MAU, ISIN FR0000051070, « M&P ») annonce la signature de deux avenants (les « Avenants ») visant à rééchelonner les remboursements de ses deux facilités d'emprunt, à savoir l'emprunt à terme de 600 M\$ auprès d'un syndicat de banques (le « Prêt à Terme ») et l'emprunt de 200 M\$ (dont 100 M\$ tirés et 100 M\$ non tirés) auprès de l'actionnaire majoritaire de M&P, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») (le « Prêt d'Actionnaire »).

Selon les dispositions des Avenants, les échéances des deux prêts ont été réduites en 2020 et 2021, permettant à M&P de maintenir une liquidité suffisante et de mieux adapter les remboursements de dette à la génération de cash-flow et au profil d'investissements. L'avenant au Prêt d'Actionnaire témoigne également du soutien continu qu'apporte PIEP à M&P, dans la mesure où une partie importante de son remboursement a maintenant été reportée à 2024, au-delà de l'échéance finale du Prêt à Terme.

Olivier de Langavant, Directeur Général de M&P, a déclaré : « Obtenir ces Avenants est une mesure saine qui permettra à M&P de réaliser des progrès tangibles en matière de désendettement tout en maintenant une trésorerie solide dans l'environnement macroéconomique actuel. A la suite de la période de grâce initiale de deux ans, M&P est engagé à réduire sa dette, et la première échéance trimestrielle du Prêt à Terme qui sera remboursée dans les prochains jours marque une étape importante. M&P est solidement positionné pour faire face à la volatilité des conditions de marché actuelles, grâce à ses actifs de long terme et à la flexibilité qu'offre le contrôle opérationnel de ses principaux actifs ».

Impact des Avenants sur le profil de remboursement de M&P :



Il a été convenu avec les prêteurs, comme condition à l'avenant au Prêt à Terme, que la distribution des dividendes sera plafonnée à un montant annuel de 15 M\$ pour 2021 et 2022. Pour rappel, selon les dispositions de l'accord du Prêt à Terme initial signé en décembre 2017, les distributions de dividendes de M&P sont actuellement limitées à un montant annuel de 10 M\$ de dollars jusqu'à fin 2020.

L'encours total de la dette de M&P s'élève actuellement à 700 M\$ (600 M\$ de Prêt à Terme et 100 M\$ de Prêt d'Actionnaire). À la fin février 2020, la trésorerie de M&P s'élevait à 267 M\$, soit une dette nette de 433 M\$. M&P peut également débloquer immédiatement des liquidités supplémentaires grâce à la tranche non utilisée de 100 M\$ du Prêt d'Actionnaire.

Termes principaux des facilités d'emprunt de M&P :

	Prêt à Terme	Prêt d'Actionnaire
Date de l'accord	Décembre 2017	Décembre 2017
Montant	600 M\$	100 M\$ tirés + 100 M\$ non tirés
Taux d'intérêt	Libor +1,5 %	Libor +1,6 %
Remboursements	16 échéances trimestrielles	17 échéances trimestrielles
Premier remboursement	Mars 2020	Décembre 2020
Dernière échéance	Décembre 2023	Décembre 2024

Les banques participant au Prêt à Terme sont les suivantes : Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ, Natixis, PT Bank Mandiri, Sumitomo Mitsui Banking, Crédit Agricole, DBS, ING, HSBC et PT Bank Negara Indonesia.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Contacts

Maurel & Prom

Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tél. : +33 (0)1 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

NewCap

Communication financière et relations investisseurs

Louis-Victor Delouvrier

Tél. : +33 (0)1 44 71 98 53

maureletprom@newcap.eu

Relations médias

Nicolas Merigeau

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 98

maureletprom@newcap.eu

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables, mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.